Acta fabula
Revue des parutions
vol. 2, n° 2, Automne 2001
DOI : https://doi.org/10.58282/acta.10987

Le quoi et le comment: valeur de la littérature

Vincent Debaene et Renaud Pasquier

D. Saint-Jacques (dir.), *Que vaut la littérature ?*, Québec, Nota Bene, "Cahiers du CRELIQ", 2000, 375 p. EAN 13 :289518058X

Pour citer cet article

Vincent Debaene et Renaud Pasquier, « Le quoi et le comment: valeur de la littérature », Acta fabula, vol. 2, n° 2, , Automne 2001, URL : https://www.fabula.org/revue/document10987.php, article mis en ligne le 01 Septembre 2001, consulté le 30 Avril 2025, DOI : 10.58282/acta.10987

Ce document a été généré automatiquement le 30 Avril 2025

Le quoi et le comment: valeur de la littérature

Vincent Debaene et Renaud Pasquier

Questions sur une question

" Que vaut la littérature ? " : le titre éveille d'emblée curiosité et intérêt. Le discours critique donne habituellement pour acquise la valeur de son objet, et s'organise autour d'autres interrogations : " Qu'est-ce que… ", " Que dit… ", " Que pense… " la littérature. L'ambition de mettre au jour un présupposé, formulée aussi abruptement, attise l'espoir sinon de révélations, du moins de remises en question, d'éclairages nouveaux permis par le passage de l'implicite à l'explicite. Mais au-delà des impressions, une telle question suscite des attentes précises et diverses : y répondre suppose nécessairement d'opérer certains choix.

Signalons tout de suite que le présent recueil ne s'engage pas dans des considérations théoriques générales, et s'inscrit délibérément dans une perspective historique restreinte chronologiquement au XX^{e} siècle (avec quelques écarts vers le XIX^{e}) et géographiquement à la France et au Canada francophone (avec là encore des débordements vers les États-Unis). Par ailleurs certains concepts sont attendus, et un plus tout autre : qui dit *valeur* dit *hiérarchie*. Dès lors, autour de cette notion centrale de hiérarchie, et dans le cadre historique considéré, deux grands types de discours sont possibles : une réflexion sur le statut de la littérature, éventuellement comparée avec d'autres arts, sur l'importance relative que lui accordent nos sociétés contemporaines aussi bien dans les représentations collectives que dans la pratique individuelle, répondrait directement à la question posée ; une lecture à un deuxième niveau plus restreint est également envisageable, qui considère une hiérarchie non plus des arts, mais des œuvres littéraires, mettant en jeu des définitions comme celles de " bon " ou " mauvais " livre, de " chef-d'œuvre " et de " grand écrivain " : c'est toute une problématique du canon qui se dessine ici. Si la quatrième de couverture et le propos inaugural de Denis Saint-Jacques mettent l'accent sur la première approche, la plus générale, et envisagent le problème sur le mode de la " crise de la littérature ", c'est la seconde qui l'emporte dans l'ensemble des articles, préoccupés avant tout de l'évaluation des genres ou des œuvres littéraires, et consistant en une série d'études de cas.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Le niveau d'analyse déterminé, on s'attendrait à un examen voire à des remises en cause des hiérarchies explicites et implicites, par exemple à une réflexion sur la distinction entre littérature et paralittérature, sur les notions de " classique " ou de " genres mineurs ". Or il apparaît que la question à laquelle répond la majorité des articles n'est pas " Que vaut la littérature ? " mais bien " *Comment* vaut la littérature ? " : autrement dit, au lieu de s'interroger sur les systèmes de valeurs esthétiques, les contributions ici réunies prennent pour objet les modalités de l'évaluation, décrivant les mécanismes objectifs qui construisent une représentation collective et des hiérarchies factuelles. Ce passage déterminant du " Quoi " au " Comment " s'explique sans doute en partie par un contexte culturel : l'esthétique contemporaine a pris acte de la diversité des goûts, et c'est l'anomie qui prévaut, indiscutable intellectuellement, mais difficilement acceptable psychologiquement ; pour reprendre une formule de Gérard Genette, représentant s'il en est de cette position : " L'on doit être subjectiviste en théorie mais on ne peut l'être en pratique ". C'est bien la difficulté rencontrée par les textes rassemblés ici, engagés sur une voie étroite, condamnés à discourir sur la valeur sans prendre réellement position. S'y ajoute un refus général de se confronter au débat esthétique, à l'éternelle opposition entre objectivisme et subjectivisme et donc à la question de la validité de jugements de valeur dont on se contente de considérer les effets et les implications. On peut y voir une sage prudence qui fixe au travail de recherche des ambitions restreintes mais réalisables ; on peut aussi regretter une certaine timidité, source d'embarras et d'hésitations conceptuelles.

Trois espaces, trois fonctions de la littérature

Le propos liminaire de Denis Saint-Jacques, " Conflits de culture et valeur littéraire ", fournit néanmoins cette armature conceptuelle absente des articles. Il y fait clairement le choix d'une vision générale, en un constat sinistre et pessimiste : la situation contemporaine de la littérature n'est guère reluisante. Il faut déplorer en effet son importance décroissante au sein des pratiques culturelles des sociétés démocratiques qui sont les nôtres, où progresse chaque jour le nivellement des valeurs. " La part de la littérature dans le marché du livre paraît en décroissance régulière. (...) les formations littéraires perdent leur pouvoir d'attraction et leur clientèle au profit de programmes jugés mieux préparer au monde pratique du travail. " (7). Saint-Jacques passe alors de la valeur " de la littérature " à la valeur " littéraire ", dont " l'institution se réalise en un pacte public entre des acteurs

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

sociaux spécifiquement qualifiés à propos du consensus qui intronise ou rejette oeuvres et auteurs " (8).

Trois lieux essentiels de l'évaluation sont ainsi identifiés : le monde des producteurs littéraires, le monde de l'enseignement, et la sphère médiatique, chacun correspondant à un certain type de valeur, esthétique, culturelle, commerciale. Trois pôles opposés, donc, qui définissent un dispositif habité par des tensions, à l'équilibre précaire. La crise diagnostiquée plus haut consiste justement en une rupture de cet équilibre en faveur de la sphère médiatique qui aurait pris le pas sur les deux espaces concurrents. Avant d'aller plus loin, notons que si déséquilibre il y a, il est d'abord conceptuel : la " sphère médiatique " ne peut en aucune manière être située sur le même plan que " l'enseignement " ou que " le monde des producteurs littéraires ". Si chacun d'entre eux représente un espace social bien défini (un " champ "), la " sphère médiatique " est un terme bien flou qui recouvre un ensemble de réalités très hétérogènes. Il semble que l'on puisse la définir comme le système englobant tous les circuits de promotion, de diffusion et de distribution des livres, obéissant à une logique économique, celle du marché, et pour qui les oeuvres littéraires sont des produits (à peu près) comme les autres. Trois forces enfin correspondraient respectivement (sans coïncider parfaitement avec eux) aux trois espaces mis en lumière par Saint-Jacques : l'autonomisation littéraire, l'action identitaire et l'unification linguistique " autour de quelques grandes langues véhiculaires, [...] et bientôt une seule d'entre elles " (9). Le conflit des trois pôles pour imposer leurs systèmes de valeurs respectifs, et l'avantage actuel de la " sphère médiatique " s'inscrit ainsi dans le cadre de l'incontournable " mondialisation ", qui inspire à Saint-Jacques une nouvelle tripartition, celle des visions de la culture procédant des " forces " susdites, tripartition nettement moins heureuse que les deux précédentes : celle entre culture canonique (associée à l'espace européen), production médiatique (correspondant à l'Amérique), et pratiques de résistances (issues tant du Tiers-Monde que des minorités sociales, ethniques et sexuelles). On restera quelque peu dubitatif devant cette dernière triade, qui nous paraît un peu simpliste, surtout dans sa dimension géographique.

En revanche, la répartition des instances évaluatives en trois espaces et la distinction des trois " forces " qui les traversent sont aussi claires que pertinentes, tout comme l'est la mise au point sur les recherches contemporaines convergeant vers cette question de la valeur. On relèvera l'ouverture sur d'autres horizons que la seule théorie littéraire (la sociologie, l'histoire, l'anthropologie) et une dichotomie majeure entre traditions anglophone et francophone : la première s' inscrit dans le contexte des *cultural studies* (et des *gender studies*) qui " dans un mouvement de réévaluation assez large ", " se sont directement attaqué aux Panthéons des génies et des chefs-d'oeuvre consacrés " (14), et met en avant une problématique du canon

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

et des cultures minoritaires ; la seconde, plus axée sur la sociologie, a " constitué une théorie qui décrit les conditions de fonctionnement des pratiques culturelles et en explique la cohérence " (14), et envisage le problème en termes d' " institution " et surtout de " champ ". Les travaux de Pierre Bourdieu représentent à cet égard une référence majeure mais dont l' emploi suscite parfois l'interrogation : la diffusion et la vulgarisation du lexique de sa méthode vide littéralement de sens certains termes cruciaux ; c'est ainsi que la notion de " champ " se voit bien souvent dépouillée de sa dimension dynamique, empruntée aux sciences physiques, pour se voir cantonnée à un usage très vague comme synonyme d' " espace " ou de " milieu ". Quoi qu'il en soit, cette double série de références traverse tout le recueil organisé autour des trois espaces définis par Saint-Jacques, selon une structure que nous reprendrons ici.

" Valeur littéraire et enseignement "

La première partie du recueil est consacrée aux processus de valorisation de la littérature dans les divers systèmes nationaux d'enseignement (France, Québec, États-Unis).

Dans un article intitulé " L'Agrégation littéraire ", Alain Viala étudie le rôle de l'agrégation dans la définition du canon littéraire français, c'est-à-dire à la fois dans la légitimation d'un corpus et dans la promotion de certaines règles d'interprétation. Après un rappel historique où est expliqué le prestige du concours et où le dispositif et les usages de l'enseignement supérieur se révèlent en grande partie conditionnés par les attentes et les normes de l'enseignement secondaire, l'auteur de *Naissance de l'écrivain* montre la suprématie des grands classiques au cœur du dispositif ; malgré quelques différences (par exemple la place accordée à Albert Camus ou au roman du XIX^{e}siècle), on observe ainsi une relative conformité entre le corpus du lycée et celui de l'université. En ce qui concerne le second aspect du canon -les règles d'interprétation-, les principes de définition des programmes annuels du concours (le découpage par siècles et l'équilibre entre les " grands genres ") montrent que le fonctionnement de l'agrégation est associé à une certaine conception de l'histoire littéraire ainsi surtout qu'à une " poétique restreinte ", conformément aux enjeux de l'École. Cette conception poétique se retrouve dans les exercices imposés aux candidats où sont privilégiés les aspects formels au détriment, par exemple, des enjeux idéologiques ou religieux : " Céline [...] est "visionnaire", styliste et constructeur d'images bien davantage que nihiliste, fasciste ou anarchiste de droite " (39). Il apparaît donc que plus que sur le corpus, le canon agrégatif agit sur les habitus, c'est-à-dire à la fois sur les pratiques de lecture et d'enseignement. L'agrégation est ainsi une institution supra-littéraire qui n'a pas de

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

véritable pouvoir de légitimation (d'ailleurs le débat sur le canon ne se joue pas dans les instances universitaires mais davantage dans les instances qui débattent des programmes de l'enseignement secondaire), mais plutôt un pouvoir de confirmation de légitimité : la légitimation d'un écrivain se joue d'abord dans le champ littéraire, l'École intervient secondairement, et l'agrégation entérine et confirme la classicisation en canonisation. En revanche, l'agrégation fait passer d'une légitimité littéraire à une légitimité politique : les auteurs " promus " au programme deviennent représentants du patrimoine national.

Marie-Odile André traite également du domaine français. Dans un article intitulé " Colette. La reconnaissance d'une femme écrivain ", elle décrit les différentes étapes du processus de légitimation connu par l'auteur du *Blé en herbe*, depuis la dénonciation par les critiques au début des années 20 de cette littérature " de la sensation ", porteuse de valeurs " féminines " implicitement condamnées et qui avilit le lecteur en ne lui permettant pas de s'élever jusqu'aux choses de l'esprit, jusqu'à la reconnaissance partielle en particulier dans le cadre de l'École. Cette réévaluation s'inscrit dans un mouvement général de réhabilitation de la sensation, dont témoignent, à divers titres, des auteurs comme Taine ou Bergson. Deux idées particulièrement intéressantes apparaissent dans cet article : d'abord, le rôle joué dans cette réévaluation par le modèle de lecture supposé (la reconnaissance commence quand est réfuté l'argument de la " lecture passive " et quand il apparaît que cette littérature exige, comme la culture littéraire légitime, une lecture active qui suppose que l'on raisonne et comprenne) ; ensuite le lien entre cette réévaluation et la scolarisation massive, Colette étant progressivement reconnue et présentée dans les écoles comme un modèle d'écriture pour son art de la nuance, de l'expression de l'ineffable etc. Cette consécration reste néanmoins problématique : Colette est peu étudiée par la critique universitaire (en France) et demeure un " classique mineur ", essentiellement sollicité à un niveau intermédiaire du cursus scolaire.

Dans un long article intitulé " Le renouveau scolaire : la recherche d'une culture commune et pratique ", Max Roy étudie les présupposés de la réforme de l'enseignement collégial introduite en 1993 par le gouvernement québécois (le collégial est un " niveau intermédiaire entre le secondaire et l'université " (46)) ainsi que les modifications observées dans les pratiques d'enseignement après la réforme. En ce qui concerne le corpus, celle-ci semble avoir donné lieu à un rapprochement avec la tradition scolaire (privilège accordé aux grands classiques français, baisse de la part de la littérature québécoise, quasi-disparition de la littérature étrangère). En ce qui concerne les pratiques, la réforme semble avoir confirmé les craintes de ses détracteurs qui dénonçaient l'idéologie néo-libérale qui la sous-tendait (à travers la référence à la mondialisation et à la nécessité de se

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

conformer à des standards internationaux) : les compétences attendues des élèves sont essentiellement techniques et formelles, et la littérature a surtout un statut pragmatique, tandis que ses dimensions symboliques, spéculatives, ludiques ou représentatives sont reléguées au second rang.

Marie-André Beaudet et Clément Moisan étudient quant à eux " La légitimation de nouveaux corpus dans les récents manuels de littérature québécoise " : la " littérature migrante " (c'est-à-dire les nouveaux auteurs venus de tous horizons : Vietnam, Chine, Japon, Italie, Brésil, Haïti...) et la chanson. L'analyse met en évidence que les deux processus de légitimation sont très différents dans les deux cas : dans le cas des œuvres et écrivains migrants, il s'agit d'un processus de légitimation littéraire traditionnel : l'inscription dans les manuels fait suite à la reconnaissance par l'institution littéraire (éditeurs, prix etc.) et à l'élaboration par l'université de concepts appropriés (réflexion sur l'altérité, le pluralisme culturel etc.). Dans le cas de la chanson en revanche, l'inclusion dans les manuels, phénomène à la fois récent et massif (la chanson occupe souvent une espace plus important que la poésie), n'est précédée d'aucune sanction institutionnelle. L'étude des justifications apportées par les auteurs révèle qu'il s'agit en fait de conférer à la littérature une part de la proximité et de la faveur populaires dont la chanson (et les autres pratiques culturelles comme le cinéma et la télévision) jouit auprès du public. Et les deux auteurs de s'interroger -sans employer le mot- sur la part de démagogie qu'implique cette " survalorisation d'une pratique déjà fort présente dans l'espace public alors que la poésie qui voit sa place remise en cause, contrairement à la chanson, ne peut compter que sur l'école pour rejoindre les étudiants " (105).

Enfin, dans un article consacré au " canon français de la Modern Language Association of America ", Sabine Loucif s'interroge sur l'influence de la MLA sur les études de la littérature française aux États-Unis entre 1984 et 1993. Il apparaît finalement que l'organisation de la recherche autour des trois axes que sont la classe sociale, la race et le sexe (organisation qui date du début des années 80) n'a pas donné lieu, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, à une politisation du débat critique. L'enseignement continue à accorder une place majeure aux auteurs largement légitimés par l'histoire littéraire. En ce qui concerne la recherche, si le corpus étudié est à la fois beaucoup plus large et plus divers (on y trouve par exemple davantage de femmes écrivains et d'auteurs francophones), Sabine Loucif met d'abord en évidence l'écart entre le corpus d'auteurs étudiés dans le cadre de colloques et ceux qui font l'objet de publications : dans ce dernier cas, les oeuvres analysées font, en grande majorité, partie de la culture littéraire reconnue (" En somme, écrit-elle, les paroles s'envolent et les écrits restent " (118)). Ensuite et surtout, elle montre que l'organisation de la MLA en spécialités, si elle permet l'assimilation aisée de nouveaux sujets et de nouvelles approches (ce fut le cas, par

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

exemple, des *gay studies* ou des *gender studies*), a produit en retour une pratique routinière et très compartimentée qui engendre peu de discussions et ne donne pas lieu à des prises de position politiques et éthiques très marquées. D'où une relative stabilité du canon et une relative homogénéité des pratiques et des programmes, et Sabine Loucif de conclure que " rien n'indique finalement que les auteurs francophones ou les femmes écrivains seront un jour placés sur le même piédestal que la littérature canonique " (120).

" Le milieu littéraire "

La deuxième section de l'ouvrage envisage les hiérarchies construites par le " milieu littéraire ", c'est-à-dire par les auteurs eux-mêmes, mais aussi tous les autres acteurs sociaux préoccupés de la " chose littéraire " : éditeurs, revues, critiques, etc. C'est donc de frontières qu'il est question, celles qui séparent les œuvres " majeures " et " mineures ", les " bons " et les " mauvais " livres. Ainsi les procédures de distribution sont-elles au centre de tous les articles, qu'il s'agisse de canonisation, d'exclusion ou de confusion entre les catégories interrogées.

Richard Gingras suit pas à pas les étapes de " L'avènement d'un grand poète ", plus exactement " le cas institutionnel d'Alain Grandbois ". Il s'y livre à une description minutieuse d'un procès de reconnaissance, celui du poète québécois Alain Grandbois " figure dominante, sinon monument de la littérature nationale " (127). Il s'agit de rendre compte de la construction d'une figure, d'une identité d'auteur, et de son extension à l'ensemble de ses écrits. Gingras retrace parallèlement le parcours de Grandbois et les phases de sa valorisation par la critique littéraire, effective dès ses premiers écrits, la parution de son recueil *Les Îles de la nuit* (1944) et l'accueil triomphal qui lui est fait donnant le *la* aux décennies suivantes. Un double extension se dessine : celle de la renommée de Grandbois, dépassant les limites de la seule communauté critique, grâce aux innombrables articles, hommages et prix divers ; celle du corpus même de l'œuvre, certains textes de prose longtemps négligés se voyant réhabilités au nom de la qualité reconnue aux autres productions de leur auteur. La critique littéraire est regardée comme constructrice de cohérence, d'abord en dessinant un " portrait de Grandbois " (134), et en appliquant ce modèle à des œuvres jusque-là regardées comme marginales. Il est un peu dommage cependant que l'article n'établisse pas une distance plus marquée à l'égard de son objet. Il constitue lui-même une pièce à ajouter au dossier de canonisation de Grandbois, en ce qu'il ne s'interroge jamais réellement sur la validité de ce processus.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

L'article suivant, " Hommages collatéraux " nous fait passer d'un extrême à l'autre, du " grand écrivain " aux marges de la littérature. Son auteur, Pierre Popovic, s'y livre à " l'archéologie d'une catégorie indiscrète : le fou littéraire, l'excentrique ", fondée sur plusieurs anthologies. Il s'interroge ainsi sur une catégorie qui croise les domaines psychiatrique et littéraire pour désigner une forme spécifique de marginalité. Les auteurs ainsi déterminés l'intéressent du reste moins que la construction de cette marginalité par Nodier, Champfleury, Queneau et Blavier. Il décrit l'invention d'une " catégorie floue " (163), celle de l'écrivain ni génial, ni médiocre, mais pouvant tendre vers l'un ou vers l'autre, classable " ni dans le circuit restreint, ni dans le circuit de grande production, ni dans la littérature de rayonnement moyen " (162). Popovic montre surtout comment ce mode de classement conforte beaucoup plus la vision traditionnelle de la littérature qu'elle ne la subvertit, en fournissant notamment une incarnation parfaite de la gratuité en acte de la création littéraire, principe essentiel de l'écrivain tel qu'on le conçoit depuis le XIX^{e} siècle. Il ne s'agit donc pas de réhabiliter des auteurs en leur créant un espace : " les textes du fou littéraire demeurent au bout du compte culturellement illégitimes, car l'intérêt qu'on dit leur porter n'a jamais pour issue et n'a que rarement pour réelle intention (si ce n'est de façon simplement verbale) de renverser les hiérarchies en place " (174). Popovic témoigne en cela d'une grande lucidité, dont il fait montre une nouvelle fois dans sa conclusion, appel clair à une réévaluation des textes impliqués et à une réflexion générale sur les hiérarchies catégorielles ; en quoi son étude est sans doute l'une de celles qui touche réellement le cœur du problème soulevé par le titre général.

La question des hiérarchies est considérée sous un autre angle par l'article suivant, " Du médiocre jusqu'à *La Nausée*", de Benoît Denis et Jacques Dubois. À travers l'exploration d'un thème, celui de la " médiocrité " (entendue comme " vie quotidienne, ordinaire, routine " (191)), en suivant sa " canonisation ", fruit de " transactions au sein de la hiérarchie littéraire de l'entre-deux-guerres " (187), il s'agit de mettre au jour la porosité des frontières hiérarchiques. À travers les exemples du " populisme " de Léon Lemonnier, " seule tentative collective de dire le médiocre en littérature " (193), de Simenon, Céline, Guilloux, et enfin Sartre, sont mis au jour les " phénomènes de contamination entre les différentes strates " de l'espace hiérarchisé (189), du bas (littérature " grand public ") vers le haut (avant-garde) et vice-versa. On met ainsi en évidence à la fois la souplesse et la force des critères hiérarchiques, capables de survivre aux remises en causes ponctuelles comme cette expansion générale d'un thème à plusieurs " strates " diverses. Si l'article n'évite pas toujours l'écueil du catalogue et se mue peu à peu en éloge de *La Nausée* comme synthèse idéale de tous les usages du thème, il éclaire néanmoins

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

sur cette persistance de la classification hiérarchique au sein d'un espace générique immense, celui du roman, alors même que la confusion semble y régner.

Cette perception hiérarchique semble pourtant battue en brèche par la modernité littéraire, comme en témoigne la contribution de François Dumont et Richard Saint-Gelais, " La dynamisation des genres dans la littérature québécoise contemporaine ". On y rappelle la disgrâce subie par la notion de " genre " chez les auteurs québécois des années 70, carcan non pertinent auquel sont préférés " l'écriture ", le " texte " ou la " fiction ". Mais le genre a survécu à ce mépris, non sans avoir changé de statut : ni " convention statique ", ni " contrainte rigide ", il est désormais regardé comme " une fonction textuelle " (219) sur laquelle s'exerce le travail de création. La *dynamisation* mise en avant par le titre consiste en un effacement, non du genre, mais de la hiérarchie, illustré par plusieurs exemples des années 1990 (René Lapierre, Régine Robin, Jacques Brault, etc.). L'observation de ces cas très divers permet de conclure d'une part à l'absence " de tout projet d'établir une hiérarchie théorique des genres " dans la littérature québécoise contemporaine (231), d'autre part à l'existence d'une " subversion douce " vis-à-vis de la hiérarchie empirique, qui place le roman au sommet et en marginalise certaines formes " paralittéraires " (science-fiction, roman policier, etc.) : on assiste ainsi " à une sorte de jeu consenti avec les éléments du système ". L'affaiblissement extrême du principe hiérarchique, qui n'est pas sa disparition, est donc perçu en définitive comme un nouvel élan donné à la création littéraire.

L'article qui clôt cette deuxième partie du recueil aurait pu figurer dans la suivante (" Légitimité et exclusions historiques ") : intitulé " Le Conseil des Arts du Canada et la formation de la littérature canadienne ", il expose comment cet organisme fédéral a durablement influencé la création littéraire canadienne par la formulation de critères présidant à l'attribution de subventions. Robert Lecker énumère les trois contraintes qui s'exercent sur tout éditeur canadien : " le besoin de répondre aux critères du Conseil, le désir de promouvoir des œuvres répondant à [son] idéal de publication, la nécessité de produire des livres financièrement rentables " (236-237). Ainsi une initiative étatique en faveur des producteurs littéraires conduit-elle à modifier le visage de la littérature canadienne, et fait naître un nouveau critère de valeur, celui d' " admissibilité " (aux subventions du Conseil). Les séries d'exclusions pratiquées par les programmes de subventions successifs ont dessiné une conception de la littérarité extrêmement restrictive, qui favorise largement la fiction et laisse peu de place aux éventuelles innovations. La notion d' " excellence culturelle ", défendue par le Conseil et particulièrement floue, est ainsi associée à l'usage de " genres conventionnels (tout en innovant au sein des conventions) et qui pourraient intéresser autant le public étranger que canadien " (241). Lecker explicite donc en conclusion le double effet pervers de l'action du Conseil : d'abord sur les

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

éditeurs, qui, certes, n'ont aucune interdiction de publier des " inadmissibles ", non subventionnés, mais qui en sont dissuadés par des raisons tant financières que citoyennes ; d'autre part, si tant est que les "insubventionnables" soient publiés, ils se heurteraient à un public " dont le goût a été formé depuis quarante ans par les normes du Conseil " (243). Ce qui revient à mettre en cause le Conseil comme facteur direct (quoique implicite) d'homogénéisation culturelle.

" La sphère médiatique, légitimité et exclusions historiques "

La dernière partie du recueil s'intéresse à l'évaluation de la littérature propre à l'espace public. La première section traite ainsi de la constitution historique d'un canon, en France et au Canada, et envisage inversement certaines pratiques littéraires minoritaires. Les quatre articles concernés s'associent en deux paires, chacune consacrée à l'un des deux aspects évoqués.

Les deux premiers étudient le cas de la circulation sociale des textes, à travers deux supports au rôle fondamental dans la constitution d'un canon identitaire, le manuel scolaire en France et l'almanach au Canada-français. Jean-Yves Mollier, dans son article intitulé " Fondements scolaires de la légitimité culturelle ", montre comment l'École de la III^{e} République a fourni un socle idéologique stable à " la formation d'une conscience civique relativement homogène ", grâce aux " seuls authentiques best-sellers de l'époque, les livres de classe " (249). Dans l'école rendue obligatoire par Jules Ferry, les manuels ont pour office de constituer une conscience nationale par-delà les différences politiques, régionales ou sociales. Ils le font notamment par l'entremise de grandes figures historiques en lesquels tout Français doit se reconnaître, construisant de véritables Panthéons (voir la galerie portraits du fameux *Tour de France par deux enfants*) où les écrivains occupent une place de choix. Mollier note à ce titre l'extrême prudence des manuels qui, " dans la recherche opiniâtre d'un consensus acceptable par tous les Français " (255), accueillent de préférence les auteurs classiques du Grand Siècle (La Fontaine, Racine, Corneille, Boileau, etc.), ignorent largement les romantiques, et font bien volontiers un espace aux écrivains régionalistes " complémentaires mais cantonnés dans une fonction secondaire " (261) par rapport aux grands maîtres d'autrefois. L'institution scolaire bâtit ainsi un palmarès implicite que personne ne remet réellement en cause avant 1914, même si des " modernes " comme Zola ou France trouvent leur place dans cette hiérarchie. Certes, on ne mesure pas parfaitement l'usage fait par les instituteurs de ces manuels, mais on doit reconnaître le succès de l'École dans son ambition de " faire admettre à une population, malgré ses

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

divergences et ses divisions, que sa suprématie était légitime et qu'elle se vérifiait par l'apprentissage de son histoire littéraire et la connaissance du nom de ses écrivains " (262).

C'est un autre mode de diffusion des textes et de constitution d'un canon dont Hans-Jürgen Lüsebrinck se préoccupe dans son article " Savoirs encyclopédiques et littérature populaire, approche des almanachs canadiens-français, XVIII^{e}-XX^{e} siècle ". Ces imprimés, inspirés de modèles européens, trouvent leur spécificité dans " la présence croissante d'un discours identitaire et patriotique axé sur la construction d'une mémoire collective " (270). Porteur de savoirs et connaissances très divers, l'almanach canadien-français comprend dès son origine des morceaux narratifs (bons mots, anecdotes, maximes) voués à une " ré-oralisation " par les lecteurs. On constate la place croissante prise par des morceaux d'anthologies, atteignant ainsi un public bien plus large que les livres dont ils étaient extraits. C'est surtout l'apparition de noms d'auteurs, à partir de la fin du XIX^{e} siècle, dans des publications restées jusque-là anonymes, qui donne à la littérature une fonction autre que de narration et moralisation : la figure du " grand auteur " va s'imposer, et permettre de former " un nouveau panthéon de figures d'identifications " (287). Lüsebrinck conclut ainsi que l'almanach populaire, " media à très grande diffusion sociale ", doit être tenu pour " un des lieux d'émergence et d'ancrage majeur du canon identitaire de la littérature canadienne-française classique " (288).

Dans les deux articles suivants, Diana Cooper-Richet et Paul Aron tournent au contraire leur regard vers des productions de catégories sociales dominées, pour constater la difficulté de ces dernières à constituer leur propre culture face à la tradition dominante. L'invention d'une " littérature prolétarienne " intervient à ce titre comme l'une de ces " pratiques de résistance " contre l'homogénéisation culturelle. Diana Cooper-Richet, dans " Culture en pays noir : métissage et résistance ", intègre cette pratique spécifique de la littérature à une culture plus générale construite par la communauté minière qui naît avec la Révolution industrielle. Elle montre comment cette population se structure et se distingue socialement du reste de la classe ouvrière elle-même, par tout un ensemble de pratiques et valeurs communes, alors même que les grandes compagnies cherchent à les encadrer : loisirs, fêtes traditionnelles, " détournements spontanés " de certaines institutions comme la religion (" l'usage que les familles font du mariage à l'église est significatif de ces entorses aux traditions religieuses ", 304) mais aussi structurations syndicales sont les composantes d'une affirmation identitaire contre la domination. La pratique de l'écriture, quasiment absente dans le monde ouvrier, représente à cet égard une singularité du milieu minier. Sous la forme du témoignage, du récit autobiographique, ou du poème évoquant la vie dans la mine,

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

elle symbolise " une volonté de résistance au joug économique et culturel " (307). Deux noms sont mis en avant, ceux du poète-chansonnier Jules Mousseron et de l'écrivain belge Constant Malva, qui s'efforcent de peindre la condition des mineurs en échappant aux canons de la littérature bourgeoise. Cette culture spécifique élaborée par " l'imagination " et " l'ingéniosité " des membres de la communauté dépérit cependant dans les années 1950-1960, frappée par la récession mais aussi par l'expansion de la culture de masse contemporaine.

Paul Aron s'attarde, lui, sur cette " écriture minière ", et notamment sur la figure de Malva, dans son article " Des marges du monde social à celles de la littérature". Il s'interroge sur le statut de la littérature prolétarienne " bien connue dans le discours savant, moins dans le discours scolaire ou médiatique " (314), et engage une réflexion sur les relations des écrivains marginaux qui la constituent avec les codes traditionnels de la littérature. Un rapide historique de la littérature prolétarienne, qui rappelle les figures tutélaires de Charles-Louis Philippe et de Henri Barbusse, indique les axes essentiels qui confèrent son unité à cet ensemble : " Ses écrivains veulent dire la vérité du monde du travail en s'écartant du documentaire et du reportage " (317), mais sont pour cela obligés, consciemment ou non, de se situer par rapport aux codes littéraires existants. " Ils sont donc confrontés à la difficulté suivante : inventer des formes littéraires grâce auxquelles leur témoignage puisse préserver sa différence et conquérir son public " (318). C'est donc le statut de l'énonciateur qui doit marquer la spécificité de leurs œuvres. L'autobiographie, évidemment attendue ici, représente un piège dans la mesure où elle est déjà constituée comme genre traditionnel qui exalte un moi fortement individualisé, contraire donc aux ambitions des écrivains en question dont le problème est de dire leur " moi " tout en étant représentatifs d'une collectivité. Le cas de Malva, et son usage du journal qui " ouvre un espace à l'énonciation personnelle qui ne la sacralise pas en sujet exclusif du récit " (322), apparaît à Paul Aron la meilleure réponse formulée aux questions proprement littéraires qui se posent à ce type d'écriture. Il en conclut que " les auteurs prolétariens témoignent d'un discours spécifique lorsqu'ils se définissent par rapport aux textes existants " (324), en refusant à la fois les codes balzaciens, ou plutôt en l'occurrence zoliens, et l'art militant. Ils font ainsi une force de leur marginalité pour inventer un espace d'écriture qui leur est propre.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

" La sphère médiatique, une nouvelle légitimité "

La seconde section de cette dernière partie consacrée à la " sphère médiatique " s'attache aux rapports entre le succès commercial et la valeur littéraire, ou plus exactement entre le succès commercial et les processus de valorisation. Dans " La sanction du succès sur le marché. Les best-sellers ", Claude Martin tente de dégager les caractéristiques et les limites des listes de best-sellers. Il montre en particulier que la constitution de ces palmarès fait intervenir plusieurs critères qui comportent tous une part d'idéologie et d'intérêt (l'intégration ou non des livres de poche, le classement en termes de rang ou en termes de ventes, la prise en compte ou non du lieu de vente, etc.). Au Québec, il s'avère que les listes ont plus une fonction de promotion de la production, et surtout de la production nationale, que de reflet de la réalité du marché. En fait, le système de classification adopté par les listes révèle moins le marché que les enjeux du champ.

Dans " Femmes, littérature et succès commercial ", Chantal Savoie analyse la " circonspection de la critique à propos des best-sellers féminins québécois ". A partir d'un corpus de cinq auteures de best-sellers entre 1985 et 1995 et de la " couverture " dont celles-ci ont bénéficié dans différentes publications (depuis les quotidiens et hebdomadaires généraux jusqu'aux périodiques universitaires et à l'inclusion dans des corpus de mémoires ou de thèses), elle dégage différents types de trajectoires institutionnelles qui définissent une sorte d'échelle de reconnaissance qui peut aller jusqu'à une amorce de considération universitaire. Chantal Savoie étudie ensuite les arguments de la critique et montre que la légitimation repose sur " deux grandes figures d'intelligibilité " : la contextualité (en particulier le " filon nationaliste " comme critère de légitimation), et l'intertextualité (la parenté établie avec des auteurs marquants ; un lien intertextuel avec une œuvre canonique masculine apporte un net surcroît de légitimité). Enfin, Chantal Savoie voit dans la circonspection de la critique à l'égard de ces best-sellers moins une caractérisation des œuvres commentées qu'une crainte quant à la légitimité de la critique littéraire elle-même : celle-ci se sent menacée par cette " littérature moyenne " qui remet en question son autorité. Les années 1985-1995 seraient ainsi marquées par l'émergence d'une " zone trouble du champ littéraire ", zone de culture moyenne, malléable et " qui peut être traitée de différentes manières selon la position dans le champ de ceux qui l'abordent " (353).

Enfin, dans un article intitulé " Un élargissement du canon littéraire : le cas du roman d'amour ", Julia Bettinotti et Marie-José des Rivières étudient en parallèle la reconnaissance du genre par la critique anglo-saxonne et par la critique française.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

Dans les deux cas, cette reconnaissance se fait en trois temps : après une première étape de condamnation (pour des raisons morales aux États-Unis, pour des raisons politiques en France : le roman d'amour détourne les femmes de la revendication féministe), le roman d'amour devient un objet d'étude légitime. Aux États-Unis, cette reconnaissance a lieu par le biais des *gender studies* et de ce qui apparaîtra ensuite comme le *victim feminism* (les femmes cherchent à compenser, à travers la lecture, un manque fondamental) ; en France, elle naît d'un nouvel intérêt pour les pratiques de lecture et les représentations collectives alors qu'on s'aperçoit que la majorité des grandes enquêtes sur la lecture ou la culture ignore la catégorie du roman sentimental qui constitue pourtant un phénomène éditorial de grande ampleur ; sont ainsi étudiés les romans Harlequin en terme d'horizons d'attente et de psychologie sociale. Enfin, dernière étape du processus, la constitution d'un canon aux Etats-Unis parallèle à la contestation du *victim feminism* et à la montée du *power feminism*, et en France, différentes tentatives de subversion du canon traditionnel, en particulier par les travaux d'Ellen Constans qui rattache le roman d'amour à la grande tradition du roman sentimental.

Difficulté d'un discours sur la valeur

De ce long recueil d'articles, il semble que se dégagent quelques caractéristiques qui, d'une façon ou d'une autre, indiquent la difficulté d'un discours sur la valeur. On peut commencer par noter la modération des propos tenus, commune à tous les articles. Cela tient d'abord à la volonté d'objectivité des auteurs car il n'y a au fond que deux types de discours sur la valeur possibles : ou un discours ouvertement (dé)valorisant, ou un discours sur la constitution de la valeur, qui suppose une forme de recul, une prise de distance, la valeur apparaissant alors comme la conséquence d'un processus exogène, comme une construction obéissant à des enjeux qui ne sont pas proprement ni premièrement esthétiques. Et c'est bien là, comme nous l'avions indiqué en introduction, le trait principal des différentes contributions proposées dans ce recueil ; on s'y interroge moins sur la valeur de la littérature (par rapport aux autres productions culturelles) ou sur la valeur de telle ou telle œuvre que sur les modalités sociales et culturelles de construction de cette valeur. Cela n'est en rien condamnable, mais on peut juste regretter que les partis pris théoriques ne soient pas plus explicites : il semble que la plupart des auteurs se situent dans une sorte de voie moyenne, refusant comme il se doit une position " naïve " qui tenterait de démontrer la valeur " intrinsèque " d'une œuvre sans pour autant statuer sur le caractère arbitraire ou fondé de la valorisation. À cela bien sûr, il est possible de trouver des explications au moins historiques, à commencer par l'absence et même le rejet contemporain de toute

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

poétique normative (sur cette question, on pourra consulter dans *Acta fabula* les réflexions de Marc Escola autour du récent livre de Pierre Bayard, *Comment améliorer les œuvres ratées*). Il reste que cette prudence donne lieu à une sorte d'hésitation entre un discours de conservation qui ne s'avoue pas (alors que Marie-Andrée Beaudet et Clément Moisan semblent regretter la place acquise par la chanson dans les manuels scolaires québécois, ils se refusent pourtant à parler en termes de démagogie) et un discours plus militant qui s'inscrit ouvertement dans des pratiques de résistance (vers lesquelles tendent Julia Bettinotti et Marie-José des Rivières dans leur analyse de la reconnaissance du roman sentimental américain par l'université).

C'est qu'un discours sur la valeur comprend toujours *de facto* une part de légitimation ; il n'y pas dans ce domaine de position critique qui ne soit également une prise de position : analyser l'influence du Conseil des Arts du Canada sur la production littéraire, c'est, de fait, remettre en cause une sorte de standardisation de la fiction canadienne ; étudier la réévaluation historique de Colette ou la canonisation d'Alain Grandbois, c'est de fait participer à cette réévaluation et à cette canonisation (on peut d'ailleurs remarquer l'absence de toute entreprise de " dévaluation " ; il faut croire que le statut " mineur " – les guillemets sont de rigueur – des écrivains en question pousse la critique dans ce sens et qu'une analyse des rapports entre, par exemple, la canonisation de Victor Hugo et l'idéologie de la III^{e} République aurait d'autres vertus contestataires – signe encore une fois que le discours critique, faute de pouvoir s'extraire des hiérarchies en place, est toujours pris dans une logique d'évaluation). On peut à cet égard noter les réflexions de Pierre Popovic qui, seul parmi les auteurs, prend acte de cette obligation d'évaluer : " Nul apprenti sociologue de la chose culturelle n'entreprend une recherche sur la catégorie de la folie littéraire et de l'excentricité culturelle sans ambitionner de voir se redessiner les frontières des hiérarchies symboliques et au moins se relativiser l'arbitraire de la valeur culturelle " (183), et en fait même un prélude nécessaire à une réforme des études littéraires. Mais dans la majorité des cas, l'évaluation ou la réhabilitation demeurent particulièrement discrètes et, qui plus est, souvent défensives ; il y a là une différence notable avec la critique des *gender studies* qui constitue pourtant une référence pour plusieurs articles : la revendication n'est jamais explicite, et il s'agit plus de défendre des écrivains ou des genres mineurs que d'attaquer la part d'idéologie que recèle toujours la canonisation d'un écrivain considéré comme majeur.

On voit donc que, malgré l'introduction de Denis Saint-Jacques qui insiste sur l'actualité et même l'urgence de la question, l'interrogation première sur la valeur de la littérature a été détournée au profit des modalités de construction de cette valeur. On peut malgré tout regretter l'absence d'une réflexion proprement

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

esthétique et, pour tout dire, plus ouvertement comparative, non pas pour remplacer la réflexion sur la construction de la valeur mais peut-être pour entrer en dialogue avec elle. À l'exception de Marie-Odile André qui indique le rôle joué par le mode supposé de lecture dans la reconnaissance de Colette, les contributions ne font référence ni aux théories de la lecture ni à celles de la littérarité qui auraient pourtant trouvé une place dans une interrogation sur la valeur de la littérature ; et si effectivement la littérature est menacée par la concurrence d'autres " modes de communication ", on aurait pu attendre un questionnement comparatif à la fois sur les lieux et les enjeux de cette concurrence (qu'en est-il de la fonction sociale de la littérature face à celle des autres media ou pratiques culturelles ?) et sur la singularité ou non de la " communication " littéraire.

Ce repli sur une position descriptive donne ainsi lieu à deux formes de déception. En aval en quelque sorte, parce que le lecteur ne sait comment conclure ; pour le dire abruptement, il sait comment les ouvrages de la collection Harlequin sont exclus du " champ ", mais il ne sait pas s'il faudrait les lire ou les intégrer à l'enseignement. En amont également, car le parti pris descriptif s'accompagne souvent d'un silence théorique concernant, d'une part, le statut de la valeur littéraire et, d'autre part, les véritables motifs de la valorisation. En ce qui concerne le premier point, la plupart des contributions semblent tenir une voie moyenne entre la valeur comme pure construction culturelle et comme fait littéraire sans pour autant préciser comment s'effectue l'équilibre entre les enjeux politiques ou économiques et les enjeux esthétiques. Pour le dire plus simplement, certains écrivains semblent bénéficier d'une reconnaissance quelque peu usurpée alors que d'autres, victimes de différentes formes de domination (économique, sexuelle, raciale), ne sont pas reconnus à ce qu'il faut bien appeler leur *juste valeur*. C'est toute l'ambiguïté d'un discours de réhabilitation qui, relativiste par nécessité, ne peut pourtant que se réclamer de la valeur " réelle " d'une œuvre – mais c'est alors l'équilibre des différentes forces en jeu, arguments esthétiques inclus, qu'il faudrait étudier. Second silence théorique : celui qui touche aux motifs de la reconnaissance de tel ou tel corpus ou de la diffusion de telle ou telle pratique, motifs qui demeurent le plus souvent indéterminés ; autrement dit, la description des mécanismes de construction de la valeur ne dit rien, le plus souvent, des causes agissantes. Ainsi, Alain Viala signale justement à propos des programmes d'agrégation que la répartition entre les grands genres " ne va pas de soi ", de même que le découpage par siècles " ne va pas de soi " (41) ; le canon agrégatif est donc " associé ", " lié " à une conception donnée de l'histoire ou de la poétique (38) (ce qui, en un sens, paraît inévitable ; on voit mal ce que serait une conception " naturelle " de la poétique). Deux questions se posent alors : d'abord, l'agrégation est-elle le signe ou la cause de cette propagation des pratiques ? Sans doute les deux à la fois. Mais il reste alors à en définir les enjeux politiques ou économiques :

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

quel est le rapport de domination sous-jacent, et si ces pratiques sont imposées, si " ces règles de lecture et ces exercices [...] inculquent des façons de penser " (41), qui impose, qui inculque, et dans quel but ? Personne, répondra-t-on : il serait par trop naïf de chercher un groupe dominant, agissant rationnellement en vue de maintenir ses privilèges, et nul ne se risquerait à pointer du doigt une " classe dominante ". Il reste néanmoins que la plupart des articles laissent entendre que la valorisation de tel ou tel corpus sert des intérêts objectifs sans que jamais ceux-ci soient clairement identifiés. Ainsi bien souvent, sont relevées des convergences (par exemple entre la réévaluation de Colette, " l'évolution des goûts du public ", " la réhabilitation de la sensation " et " l'influence de Bergson ") mais les règles de construction politique ou culturelle de la valeur ne sont pas pour autant éclaircies.

Cette prudence autant que le parti pris descriptif communs à la plupart des articles du recueil témoignent en somme de la difficulté de tout discours sur la valeur qui, il faut bien le reconnaître, est sans doute plus facile à analyser qu'à tenir. Le recueil *Que vaut la littérature ?* a néanmoins l'avantage d'aborder une question située aux carrefours des discours critiques contemporains, ouverte sur d'autres disciplines (l'histoire, la sociologie) qui alimentent ce renouveau. C'est aussi pour nous l'occasion de noter que la situation singulière de la critique québécoise permet une rencontre féconde entre la tradition critique européenne et les approches américaines (*cultural studies* et *gender studies*) qui ouvre la voie à d'autres échanges, d'autres débats, multiples et fructueux.

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.

PLAN

- Questions sur une question
- Trois espaces, trois fonctions de la littérature
- " Valeur littéraire et enseignement "
- " Le milieu littéraire "
- " La sphère médiatique, légitimité et exclusions historiques "
- " La sphère médiatique, une nouvelle légitimité "
- Difficulté d'un discours sur la valeur

AUTEURS

Vincent Debaene
Voir ses autres contributions

Courriel : vincent.debaene@free.fr

Renaud Pasquier
Voir ses autres contributions
Université de Saint-Denis (Paris-VIII)

© Tous les textes et documents disponibles sur ce site, sont, sauf mention contraire, protégés par une licence Creative Common.